

## Les jeunes et l'emploi

L'accès à l'emploi est l'une des étapes clés qui séparent l'enfance de l'âge adulte. L'emploi stable conditionne en partie, l'obtention d'un logement, la formation d'un couple et d'une famille. Le temps de la jeunesse est alors achevé. La durée des études détermine pour une grande part l'âge auquel on quitte la jeunesse. Mais la dégradation du marché du travail depuis 30 ans a entraîné pour une grande partie des jeunes l'allongement de la phase située entre la fin des études et l'entrée dans un emploi durable. Une période faite de stages plus ou moins liés à une formation, de chômage ou de « galère » s'est installée. L'âge de l'emploi stable se situe plutôt autour de 23 ans, en moyenne, car le taux d'activité s'élève progressivement : de 16,7 % entre 15 et 19 ans, il passe à 60 % entre 20 et 24 ans et 92 % entre 25 et 29 ans. Vis-à-vis de l'emploi comme de l'école, le groupe des jeunes au sens large, de 15 à 29 ans, rassemble des individus dans des situations très différentes.

Logiquement, l'emploi des jeunes suit les transformations de l'activité économique : En sortant de l'école, on se dirige vers les filières qui créent le plus d'emploi. Les 5,2 millions de 15-29 ans qui occupent un emploi représentent un cinquième du total de des emplois, mais ils ne sont que 14,8 % des employés dans l'agriculture<sup>1</sup> et 17,4 % dans l'industrie. Avec des secteurs qui font exception, comme les industries agroalimentaire, où la part des jeunes atteint 22 %. Les trois-quarts des jeunes travaillent dans les services (soit 3,9 millions d'emplois). Ils constituent plus du quart des postes dans les services aux personnes, aux entreprises et dans le commerce. Contrairement à une idée reçue, la part des jeunes est moindre dans les administrations, les secteurs de l'éducation, de la santé ou du social (environ 15 %).

Comme du chômage, les jeunes sont les premières victimes du ralentissement de la croissance depuis le milieu des années 1970 et de la précarisation accrue du marché du travail. La « flexibilité » repose pour une très grande part sur les plus jeunes, de même que ce sont eux qui servent de variable d'ajustement des effectifs en cas de crise. Chez les jeunes, la proportion d'intérimaires (5,3 %) est plus de deux fois supérieure à la moyenne de la population active occupée (2,4 %). Pas moins de 17 % des jeunes sont employés en contrat à durée déterminée (12 % dans le privé et 5 % dans les administrations) contre 8 % en moyenne, et ceci hors contrats aidés.

Cette situation a des répercussions fortes. En terme de niveau de vie d'abord : 17 % des 5 millions de 18-29 ans qui ne vivent pas chez leurs parents ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, contre 13 % pour l'ensemble de la population (données 2005<sup>2</sup>). Le mal-emploi a pour conséquence un raccourcissement des horizons de vie. Un phénomène qui prend une consistance particulière chez les jeunes, à un âge où l'on doit assurer son indépendance et quitter le domicile des parents.

<sup>1</sup> Attention, l'effectif total de cette branche est de 850 000 emplois et on ne compte que 130 000 jeunes.

<sup>2</sup> Yves Jauneau, « L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés », *Insee première* n°1156, Insee, septembre 2007

Il maintient notamment des formes de dépendances parfois vécues difficilement par les intéressés. Les solidarités entre les générations et en particulier entre parents et enfants jouent un rôle essentiel pour éviter que la crise ait des effets encore plus graves. Elles ne doivent pas être idéalisées, car la solidarité financière demeure très inégalement répartie. Du point de vue des valeurs, l'écart est immense entre les discours officiels de la République autour de l'égalité, de l'investissement dans la jeunesse, et la réalité du marché du travail à laquelle les jeunes sont confrontés. D'où une part de ressentiment. On comprend pourquoi la jeunesse des banlieues est prête à s'enflammer, de même que les jeunes lycéens ou étudiants. L'épisode du rejet du Contrat première embauche en 2006, vécu comme l'une des grandes victoires récentes de la jeunesse, est à ce titre symbolique.

En matière d'emploi aussi, il faut bien distinguer les caractéristiques des jeunes. Selon que l'on soit un homme ou une femme, que l'on se distingue par sa couleur de peau ou son nom, mais surtout selon le niveau de qualification dont on dispose, la réalité de l'emploi est profondément différente. Les jeunes ayant obtenu un diplôme de niveau bac+2 ou supérieur sont environ 70 % avoir occupé un emploi à durée indéterminée, selon une enquête menée par l'Insee pour l'année 2003. Les non diplômés ne sont que 43 % dans ce cas. Un cinquième d'entre eux n'a connu que le chômage ou l'inactivité, contre 3,3 % des bac+2. La longueur des études n'est pas le seul paramètre qui joue : certaines filières professionnelles recherchées par les employeurs débouchent sur une insertion rapide.

Pour les jeunes, il y a d'ailleurs précarité et précarité. Certains contrats temporaires fonctionnent comme des périodes d'essai qui servent de tremplin vers un emploi durable. D'autres en revanche, souvent ceux occupés par les moins diplômés, installent durablement les jeunes dans l'insécurité de l'emploi, notamment par le biais de CDD renouvelés en contradiction avec le droit du travail, mais dans l'indifférence générale...

Louis MAURIN - Directeur de l'Observatoire des Inégalités

### **Encadré : Les étudiants au travail**

Un étudiant sur cinq travaille, selon les données de l'Insee<sup>3</sup>. Dans un peu moins d'un cas sur deux il s'agit d'emplois en lien avec les études : stages, apprentissage ou alternance, emplois au sein de l'université (allocataires de recherche, internes en médecine notamment). Les autres doivent mener de front études et petits boulots, jobs d'été voire emplois à quasi-temps plein. La part d'étudiants rémunérés est plus importante chez les plus âgés, pour qui le nombre d'heures de cours est souvent inférieur.

Vie professionnelle et études ne font pas toujours bon ménage, notamment dans les filières les plus cotées où les horaires sont chargés et où les étudiants salariés n'ont pas droit à des conditions particulières. D'ailleurs, certaines grandes écoles préviennent à l'entrée de leur incompatibilité avec un emploi, excluant de fait les jeunes les moins favorisés.

<sup>3</sup> « Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi », Insee Première n°1204, juillet 2008.

## Des chiffres repères :

### Taux d'activité selon l'âge

Données 2007, en %

Source : Insee

15 à 19 ans	16,7
20 à 24 ans	60,3
25 à 29 ans	92,6
15 à 29 ans	56,5

### Proportion de jeunes par secteur

Données 2007, en %

Source : Insee

	15 à 29 ans
<b>Ensemble</b>	<b>20,0</b>
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>14,8</b>
<b>Industrie</b>	<b>17,4</b>
Industries agricoles	21,9
Industries des biens de consommation	16,5
Industrie automobile	17,7
Industries des biens d'équipement	17,4
Industries des biens intermédiaires	15,8
Energie	16,1
Construction	25,9
<b>Tertiaire</b>	<b>20,2</b>
Commerce et réparations	25,6
Transports	15,9
Activités financières	16,0
Activités immobilières	14,5
Services aux entreprises	25,3
Services aux particuliers	26,0
Education, santé, action sociale	15,9
Administrations	14,6

### Le statut des salariés

Données 2007

Source : Insee

	Ensemble		Jeunes	
<b>Salariés</b>	<b>22 850</b>	<b>100,0%</b>	<b>4 930</b>	<b>100,0%</b>
Intérimaires	547	2,4%	259	5,3%
Apprentis	353	1,5%	351	7,1%
CDD (hors Etat, coll. loc.), hors contrats aidés	1 261	5,5%	601	12,2%
Stagiaires et contrats aidés (hors Etat, coll. loc.)	290	1,3%	186	3,8%
Autres contrats (hors Etat, coll. loc.)	15 199	66,5%	2 728	55,3%
CDD (Etat, coll. loc.), hors contrats aidés	569	2,5%	252	5,1%
Stagiaires et contrats aidés (Etat, coll. loc.)	160	0,7%	68	1,4%
Autres contrats (Etat, coll. loc.)	4 472	19,6%	485	9,8%

### Situation des 15-29 ans face à l'emploi selon le diplôme

Données 2003, en %

Source : Insee

	Diplôme du supérieur	Bac + 2	Bac ou équivalent	CAP ou BEP	BEPC seul	Aucun diplôme ou CEP
Uniquement emploi à durée indéterminée	67,6	72,2	59,9	56	40	42,7
Emploi à durée indéterminée et emploi temporaire	3,8	4,1	4	5,3	6,2	2,6
Uniquement emploi temporaire	8,8	10,1	8,4	19,2	12,2	7,7
Emploi et chômage ou inactivité	13,9	10,3	21,2	20,8	23,2	27,2
Uniquement chômage ou inactivité	5,9	3,3	6,5	8,7	18,2	19,9
Total	100	100	100	100	100	100

Enquête Emploi, Actifs occupés de 15 à 29 ans interrogés pour la première fois en 2003 et présents lors des quatre trimestres suivants (sont exclues les personnes en cours d'études initiales, les stagiaires et les apprentis).

### Le statut du premier emploi\*

Données en %

Source : Enquête du Céreq, jeunes sortis en 2001

	Contrat à durée indéterminée	Contrat précaire**
Non qualifié	31	63
CAP ou BEP	34	59
BAC pro ou techno	31	54
BAC+2	32	64
2ème cycle	51	44
3ème cycle	56	40
Ensemble	36	59

\* Principaux contrats à l'embauche. Ne figurent pas les non-salariés, d'où le fait que le total n'est pas égal à 100. \*\* CDD, intérim, contrats aidés.